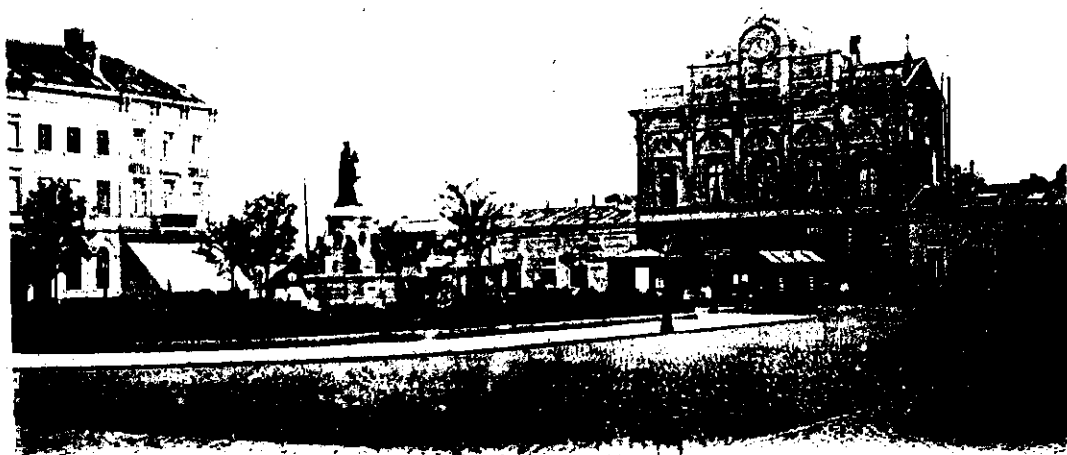


# **LE TELEGRAPHE AU FAUBOURG**

## **LEOPOLD**



BRUXELLES. — Gare du Luxembourg

47

### **BIBLIOGRAPHIE :**

- LES MARQUES POSTALES BELGES 1849/1914 (DUFOR)
- BALASSE MAGAZINES : GRIFFE TRAM (STIBBE)
- CENTENAIRE DES TIMBRES-TELEGRAPHE (STIBBE)
- LA POSTE PAR EXPRES EN BELGIQUE (JANSSENS)
- RACCORDEMENT AU RESEAU DE L'ETAT (VANGRUNDERBEEK - STOCKER)
- LA POSTE A ETTERBEEK (VANGRUNDERBEEK)
- LA POSTE BELGE ET SES MARQUES POSTALES (HERLANT)

## LE TELEGRAPHE AU FAUBOURG LEOPOLD

LE TELEGRAPHE NE PRIT QU'UN ESSOR VRAIMENT PRODIGIEUX QU'A PARTIR DU MOMENT OU ON POUVAIT TIRER PARTI DU COURANT ELECTRIQUE ET DES PHENOMENES ELECTRO-MAGNETIQUES. LE DEVELOPPEMENT DU TELEGRAPHE EN BELGIQUE FUT LIE A UNE PETITION REDIGEE EN 1843 PAR DES BANQUIERS ET DES HOMMES D'AFFAIRES DEMANDANT LA SUPPRESSION DES TELEGRAPHES PRIVES QUI TENDAIENT A FAVORISER LES MANŒUVRES BOURSIERES. LE GOUVERNEMENT SOUCIEUX DE CES DOLEANCES ET VOULANT FAIRE PROFITER L'ECONOMIE ET LE COMMERCE NATIONAL SE LANCA DANS L'AVENTURE TELEGRAPHIQUE.

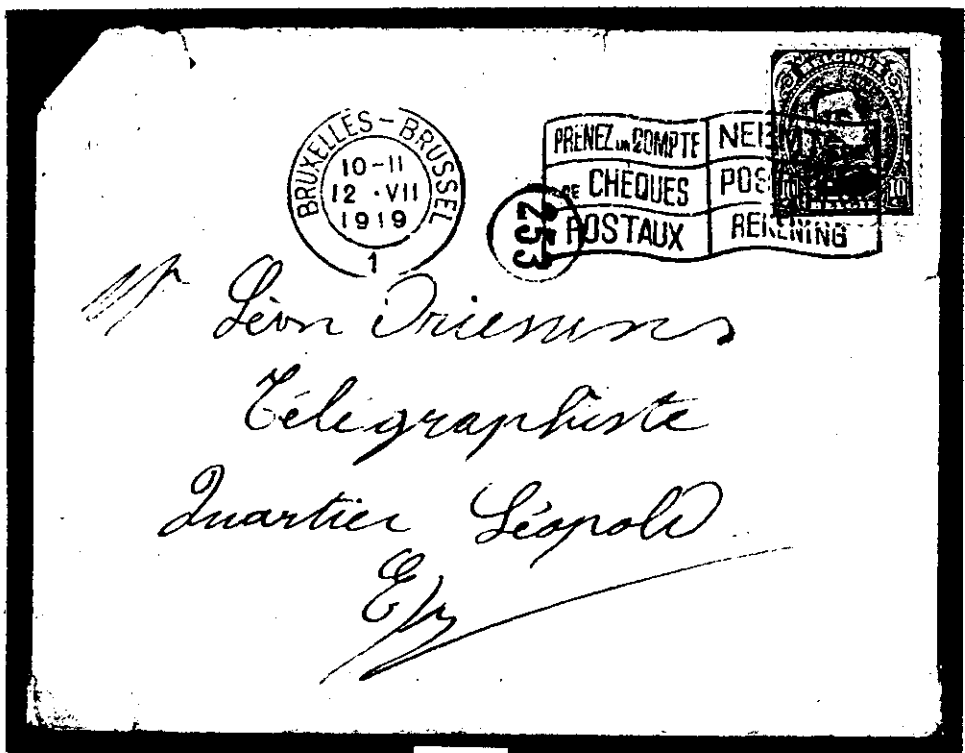
PAR L' ARRETE MINISTERIEL DU 23/12/1845, LE GOUVERNEMENT ACCORDA A Mrs. COOKE ET WHEATSTONE L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, DE GERER ET D'EXPLOITER UN TELEGRAPHE ELECTRIQUE LE LONG DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER DE L' ETAT DE BRUXELLES A ANVERS. FORT DE L'EXPERIENCE ACQUISE, LE GOUVERNEMENT PAR LA LOI DU 04/06/1850 DECIDA L'ETABLISSEMENT DU TELEGRAPHE SUR TOUTES LES LIGNES DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT PUIS LE LONG DES LIGNES DES CHEMINS DE FER CONCEDES.

EN 1851, 8 BUREAUX SONT OUVERTS DANS LES GARES DE BRUXELLES NORD, OOSTENDE, MALINES, ANVERS, GAND, LIEGE, VERVIERS ET QUIEVRAIN; LA TELEGRAPHIE PERMET DE DE NOUS METTRE EN RELATION AVEC LA FRANCE, LA PRUSSE ET L'ANGLETERRE.

EN 1856, NOTRE PAYS ETAIT POURVU DE 40 BUREAUX ET EN 1858, IL EN COMPTAIT 65.

RELEVANT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, REGROUPANT L'ADMINISTRATION DES POSTES ET DES CHEMINS DE FER, L'OUVERTURE DE BUREAUX DE TELEGRAPHES NE REPRESENTAIT PAS DE GROS INVESTISSEMENTS, CAR PAR LE SIMPLE FAIT QUE LES GARES ET LES STATIONS DE CHEMINS DE FER ETAIENT EQUIPEES D'UN TELEGRAPHE DE SERVICE MANIPULE PAR LE PERSONNEL ET QUE MOYENNANT CERTAINS PETITS AMENAGEMENTS, ON POUVAIT CONCEVOIR L'OUVERTURE DE CES BUREAUX A DES FINS PRIVEES.

DEVANT L'AMPLEUR PRISE PAR LA TELEGRAPHIE, LE GOUVERNEMENT DECIDA DE SCINDER -L'ADMINSTRATION DES POSTES ET TELEGRAPHES DES CHEMINS DE FER (A.M. DU 10/08/1865) -L'ADMINISTRATION DES POSTES DES TELEGRAPHES (A.M. DU 23/05/1888)



SELON LE Dr. STIBBE, LE BUREAU DE TELEGRAPHES, ETABLI AU FAUBOURG LEOPOLD, FUT OUVERT ENTRE 1860 ET 1863 DANS UN BATIMENT ANNEXE DE LA GARE DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD APPARTENANT AU CHEMIN DE FER CONCEDE «GRANDE COMPAGNIE DU LUXEMBOURG »

LA SITUATION PRIVILEGIEE DE LA GARE, L'ACTIVITE ECONOMIQUE FLORISSANTE ET LA CROISSANCE-DEMOGRAPHIQUE QUE CONNU CE FAUBOURG FIT EXPLOSER LE NOMBRE DE TELEGRAMMES EXPEDIES : DE 7028 EN 1864, IL PASSA A 26000 EN 1874. FACE A CETTE AUGMENTATION, LE BUREAU DE TELEGRAPHES FUT INSTITUTE EN PERCEPTION TELEGRAPHIQUE VERS 1869/1870. LE BUREAU ETAIT GERE PAR UN PERCEPTEUR DES TELEGRAPHES EMPLOYANT SON PROPRE PERSONNEL : TELEGRAPHISTES, COMMIS ET PORTEURS. LE 01/01/1896, TOUT LE RESEAU DE TELEPHONIE EXISTANT FUT REPRIS PAR L'ETAT, LE BUREAU DE TELEGRAPHES SE VIT ADJOINDRE, COMME BEAUCOUP D'AUTRES BUREAUX BRUXELLOIS LE SERVICE DE TELEPHONE PUBLIC.

LE 17/08/1914, LE BUREAU DE TELEGRAPHES, COMME LA GARE ET LE BUREAU DE POSTES, FUT PILLE ET INCENDIE PAR DES SOLDATS ALLEMANDS, LES DEGATS Y FURENT TELS QUE LA REOUVERTURE NE PUT S'EFFECTUER QUE FIN NOVEMBRE - DEBUT DECEMBRE 1918

L'ENTRE DEUX GUERRE VIT LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS DANS L'AGLOMERATION BRUXELLOISE, LA PLACE DU LUXEMBOURG DEVINT UN NŒUD DE TRANSPORT INTERURBAIN DES PLUS IMPORTANT DE LA CAPITALE (TRAMS, BUS ET TROLLEY-BUS)

A CETTE EPOQUE, L'ADMINISTRATION INAUGURA UN NOUVEAU MODE DE TRANSMISSION DE LA CORRESPONDANCE « EXPRES » ET CE , A BRUXELLES UNIQUEMENT; EN EFFET LE PUBLIC POUVAIT DEPOSER DES PLIS DANS LES BOITES ACCROCHEES AUX TRAMS, DONT LA LEVEE EN ETAIT ASSUREE PAR DES PORTEURS. APRES LEVEE, LA CORRESPONDANCE ETAIT FRAPPEE DE LA GRIFFE « TRAM » ET DIRIGEE POUR DISTRIBUTION SOIT VERS LA POSTE, SOIT VERS D'AUTRES BUREAUX DE TELEPHONES-TELEGRAPHES.

LE BUREAU DE TELEGRAPHES INSTALLE AU QUARTIER-LEOPOLD PARTICIPA A CE MODE DE TRANSMISSION DE LA CORRESPONDANCE JUSQU'AU 15/04/1929 DATE DE LA SUPPRESSION DE CE SERVICE.

LORS DE SECONDE GUERRE MONDIALE, LE BUREAU DE TELEGRAPHES ET LA CENTRALE TELEPHONIQUE FURENT, PAR EXTENSION, TOUT COMME L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE PLACES SOUS L'ETROITE SURVEILLANCE DE L'OCCUPANT, PRIORITE ETAIT DONNEE A LA WHERMACHT .

L'APRES GUERRE N'APPORTA PAS DE CHANGEMENTS IMPORTANTS AUX ATTRIBUTIONS DU BUREAU. CEPENDANT, A PARTIR DE 1960, LE NOMBRE CROISSANT DE RACCORDEMENTS TELEPHONIQUES A DES FINS PRIVEES, LA DESAFFECTION PROGRESSIVE DU PUBLIC POUR LES TELEGRAMMES ET LES DEBUTS DES TELECOPIEURS SONNERENT LE GLAS D'UN BON NOMBRE DE BUREAUX DE TELEPHONES-TELEGRAPHES.

CEPENDANT, EN 1970, LE BUREAU DONT LA GESTION ETAIT ASSUREE PAR DES EMPLOYES TELEGRAPHISTES, ETAIT ENCORE OUVERT DE 08H00 A 22H00 DU LUNDI AU VENDREDI, ET DE 08H00 A 20H00 LE SAMEDI

ENFIN, EN 1985, FACE AUX EXPROPRIATIONS RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE EUROPEEN, LA REGIE DES TELEPHONES ET TELEGRAPHES DECIDA LA FERMETURE PURE ET SIMPLE DE SON BUREAU.

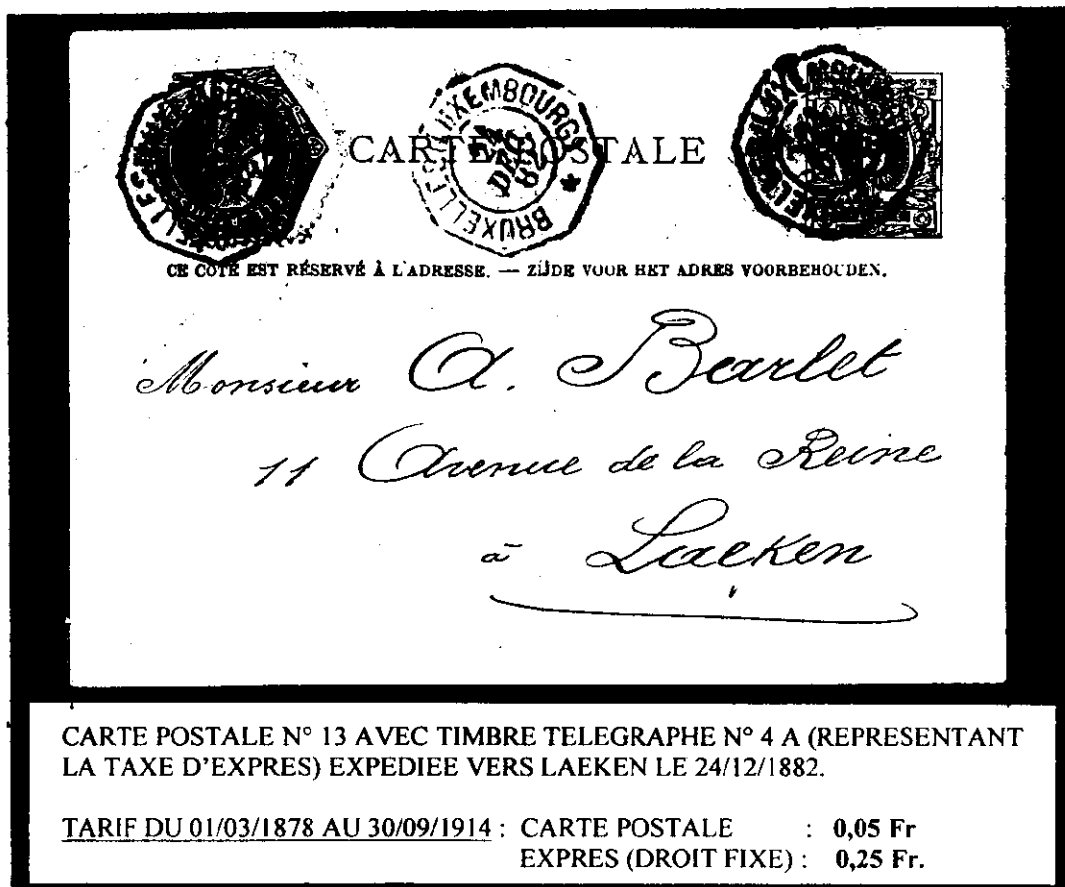
**BRUXELLES  
LUXEMBOURG**

SELON LE COLONEL DU FOUR, LES CACHETS TELEGRAPHIQUES DE FORME OCTOGONALE A CERCLE INTERIEUR FIRENT LEUR APPARITION VERS 1870. CES CACHETS ETAIENT APPLIQUES SUR LA CORRESPONDANCE EXPRESS AFIN D'ANNULER LES TIMBRES-POSTE AINSI QUE LES TIMBRES-TELEGRAPHE ET EGALEMENT APPOSES SUR LES TELEGRAMMES A L'ARRIVEE.

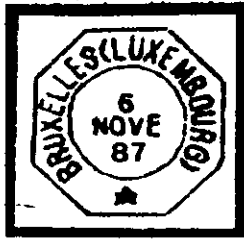
TYPE 1 :



CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE 24 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN LETTRES PENCHEES  
MILLESIME EN 2 CHIFFRES  
DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE  
« BATON » DE 3 MM  
BLOC DATEUR : CARACTERES DE TYPE  
« ELZEVIR » DE 3 MM  
ETOILE EN EXERGUE



TYPE 2 :



CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE : 25 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN LETTRES DROITES  
MILLESIME EN 2 CHIFFRES  
CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM  
ETOILE EN EXERGUE

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.



BUREAU D'ARRIVÉE :



# TÉLÉGRAMME.

Le *6/11* à *10h12*  
Den *1192*

*Comme demandé par*  
*le télégramme du 6/11*  
*à 10h12*  
*à destination de*  
*Bruxelles*

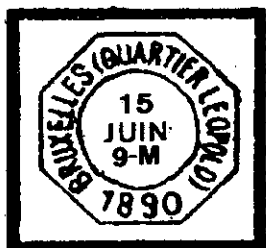
TELEGRAMME EXPEDIE DE LIEGE-GUILLEMINS LE 06/11/187 A 10H12 ET  
RECEPTIONNE LE JOUR MEMEA BRUXELLES LUXEMBOURG A 10H22.

**BRUXELLES  
QUARTIER LEOPOLD**

VERS 1890, IL APPARUT UN NOUVEAU TIMBRE A DATE ASSEZ PROCHE DES CACHETS EN USAGE DANS LES BUREAUX POSTAUX. CE NOUVEAU TYPE SUIVAIT « A DISTANCE » L'ORDRE DE SERVICE N° 15 DU 29/02/1875 CREANT UN NOUVEAU TIMBRE AVEC INTERIEUR CARRE PORTANT DANS LE BAS UN MILLESIME AYANT LES DEUX PREMIERS CHIFFRES FIXES. LA GRANDE PARTICULARITE DE CE NOUVEAU TIMBRE EST L'ADJONCTION DE L'HEURE QUI ETAIT PRECEDEMENT ABSENTE.

PAR LA MEME OCCASION, L'ADMINISTRATION DES TELEGRAPHES, ANTICIPANT L'ORDRE SPECIAL DU 10/06/1895 APPLIQUABLE A LA POSTE, MODIFIA LA DENOMINATION DE SON BUREAU EN BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD.

TYPE 3 :



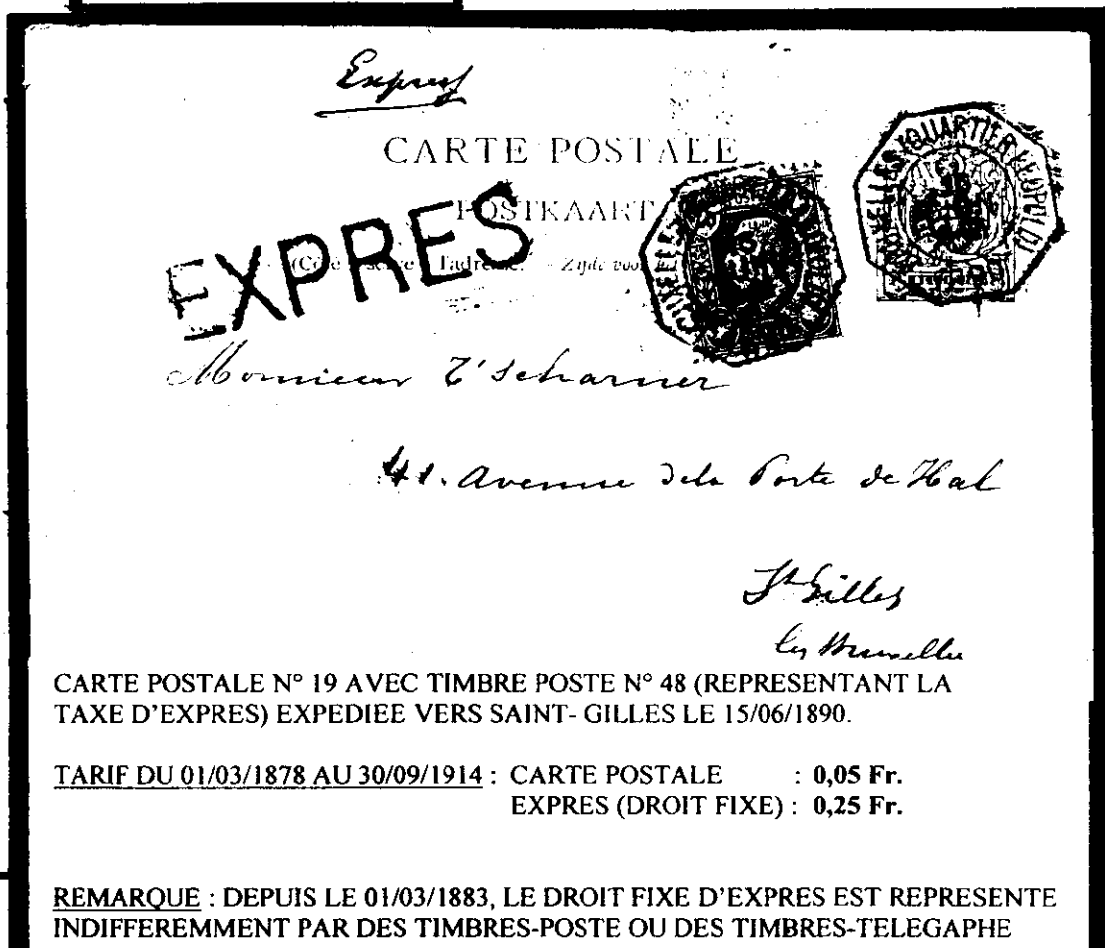
CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE : 25 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »  
MILLESIME EN 4 CHIFFRES EN EXERGUE  
DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE  
« BATON » DE 2,5 MM  
BLOC DATEUR : CARACTERES DE TYPE  
« BATON » DE 3 MM

LA GRIFFE « EXPRES » FIT SON APPARITION DES 1868 : CELLE-CI EST IDENTIQUE A CELLE UTILISEE PAR LE BUREAU DE POSTE. MALGRE DE NOMBREUX REMANIEMENTS ET MODIFICATIONS, ELLE FUT TOUJOURS EN USAGE DANS CERTAINS BUREAUX DU ROYAUME, ET CE JUSQUE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

EXPRES :

EXPRES

GRIFFE NON ENCADREE  
UNILINGUE  
DIMENSIONS DE : 47 X 10 MM



CARTE POSTALE N° 19 AVEC TIMBRE POSTE N° 48 (REPRESENTANT LA TAXE D'EXPRES) EXPEDIEE VERS SAINT- GILLES LE 15/06/1890.

TARIF DU 01/03/1878 AU 30/09/1914 : CARTE POSTALE : 0,05 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 0,25 Fr.

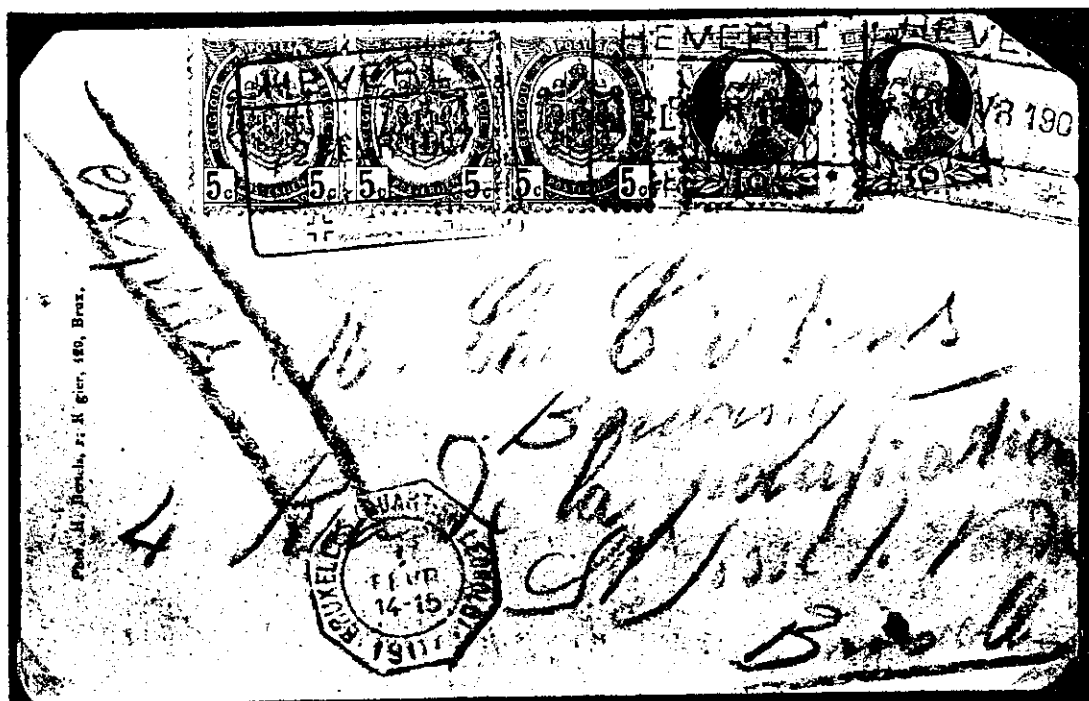
REMARQUE : DEPUIS LE 01/03/1883, LE DROIT FIXE D'EXPRES EST REPRESENTE INDIFFEREMMENT PAR DES TIMBRES-POSTE OU DES TIMBRES-TELEGAPHE

FAISANT SUITE A UNE DECISION MINISTERIELLE APPLIQUABLE AU 01/05/1897, L'ADMINISTRATION DES TELEGRAPHES, TOUT COMME LES AUTRES SERVICES PUBLICS, APPLIQUA LA NOTIFICATION DE L'HEURE EN DEUX CHIFFRES.

TYPE 3 MODIFIE :



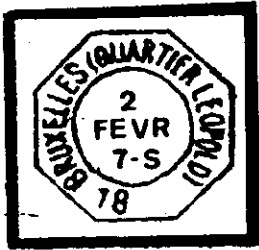
CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
 DIAGONALES DE : 25 MM  
 BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
 HEURE EN DEUX CHIFFRES  
 MILLESIME EN 4 CHIFFRES EN EXERGUE  
 DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE  
 « BATON » DE 2,5 MM  
 BLOC DATEUR : CARACTERES DE TYPE  
 « BATON » DE 3 MM



CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE ILLUSTRÉE (AVEC CORRESPONDANCE COTE VUE) EXPEDIEE EN EXPRES LE 02/02/1907 D'HEVERLE A SAINT-JOSSE-TEN-NOODE ET RECEPTIONNEE LE JOUR MEME A 14 - 15 HEURES A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/09/1914 : CARTE POSTALE : 0,05 Fr.  
 EXPRES (DROIT FIXE) : 0,25 Fr.

TYPE 3 a :



CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE : 25 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »  
MILLESIME INCOMPLET

2 PREMIERS CHIFFRES FIXES PRESENTS

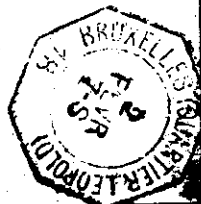
DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE

« BATON » DE 2,5 MM

BLOC DATEUR : CARACTERES DE TYPE

« BATON » DE 3 MM

*Monsieur Trems  
Imprimeur  
Montagne de la Cour  
Bruxelles*



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 15 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE EN  
DE NAMUR LE 02/02/1894 A 2 HEURES DU SOIR ET RECEPTIONNEE LE  
MEME A 7 HEURES A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909 : JUSQUE 15 Grs. : 0,10 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 0,25 Fr.

TYPE 3 b :



CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE 25 MM  
MILLESIME INCOMPLET

2 PREMIERS CHIFFRES FIXES PRESENTS

BLOC DATEUR ABSENT

DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE

« BATON » DE 3MM

AVIS D'ARRIVEE DE TELEGRAMME « EXPRES »  
DEPOSE PAR UN PORTEUR SUITE A L'ABSENCE  
DU DESTINATAIRE.

ANNOTATION :

« BUREAU OUVERT EN PERMANENCE  
BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD  
PORTEUR 813 TONNEAU FELICIEN »



TYPE 4 :



CACHET OCTOGONAL A CERCLE INTERIEUR  
DIAGONALES DE : 25 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MILLESIME EN 2 CHIFFRES  
DENOMINATION : CARACTERES DE TYPE  
« BATON » DE 2,5 MM  
BLOC DATEUR : CARACTERES DE TYPE  
« BATON » DE 3 MM  
ETOILE EN EXERGUE

ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHIES.  
Beheer van Telegrafien.

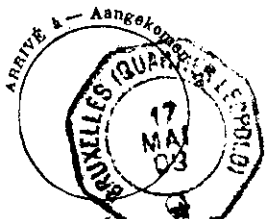
TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Il est interdit aux porteurs d'accepter aucune gratification.

De bestellers mogen geene belooning, hoe ook genaamd, aanvaarden.



*Monsieur le Ministre*  
*Monsieur le Ministre*  
*45*

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :  
Indi van dienstdienstaandwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort voor het adres worden geschreven :

Télog. urgent. RP { Réponse payée. XP { Exprés payé. PC { Télec. avec accusé de réception télégraphique. PCP { Télec. avec accusé de réception postal.  
Dringend teleg. Antwoord betaald. Bode betaald. Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvang. Teleg. met kennisgeving van ontvang per post.

Le service n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1er mars 1851, art. 6).  
De dienst is niet aansprakelijk voor de afhandeling van de particuliere telegrammen.

posé à *Bruges* à *17* N° *17*  
angeboden te te

*Le personnel de rédaction a été avisé par un télégramme de Bruges le 17/05/1908 à 14h21 et a été avisé par un télégramme de Bruges le 17/05/1908 à 14h26.*

TELEGRAMME EXPEDIE DE BRUGES LE 17/05/1908 A 14H21 ET RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD A 14H26

Fabriek van de Staat d'Imprimerie 14, rue d'Or, Bruxelles. Série G, n° 7. — Bon 61-1908.

**BRUSSEL L.W.  
BRUXELLES Q.L.**

EN 1910, LE BILINGUISME FUT RENDU OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT SITUEES A BRUXELLES, DANS LES VILLES ET LOCALITES OU LES DEUX LANGUES NATIONALES ETAIENT USITEES ET DANS CERTAINES VILLES POUR LESQUELLES LA TRADUCTION ETAIT CONSACREE PAR L'USAGE. DE CE FAIT, LES BUREAUX DE POSTES, TELEGRAPHES, TELEPHONES ET CHEMINS DE FER SE VIRENT Doter DE NOUVEAUX TIMBRES A DATE BILINGUES.

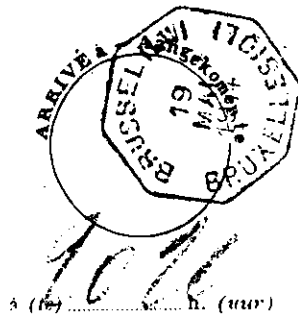
CONTRAIREMENT AUX TIMBRES A DATE, NOUVEAU MODELE, EN USAGE A LA POSTE, LE BUREAU DE TELEGRAPHES ET TELEPHONES ETABLI AU QUARTIER-LEOPOLD SE VIT Doter DE CACHETS A DATE BILINGUES A PREDOMINANCE NEERLANDOPHONE MAIS DONT LA DENOMINATION DU MOIS ETAIT MENTIONNEE EN FRANÇAIS.

TYPE 5 :



CACHET A DATE OCTOGONAL  
BILINGUE  
PREDOMINANCE NEERLANDOPHONE  
DIAGONALES DE 25 MM  
BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN FRANCAIS  
CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM  
PAS DE POINTS APRES « L W » ET « Q L »

ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHES  
Beheer van Telegrafen



TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

*Paris*  
*3 place Champ de Mars*

Il est interdit  
porteurs d'  
aucune gratification

De bestellers  
gen geene betaling  
hoe ook ge  
aanvaardt.

Indications de service les plus usitées inscrites  
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die,

**D** { Télég. urgent  
Dringend teleg. } **RP** { Réponse payée  
Antwoord betaald }

TELEGRAMME EXPEDIE D'AIX LES BAINS (FRANCE) LE 19/05/1914  
ET RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD  
20H26.

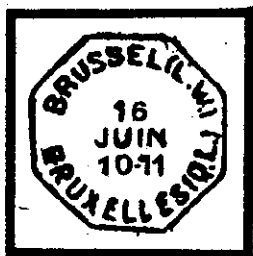
L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851,  
Luidens art. 6 der wet van 1<sup>er</sup> Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Déposé à  
Afgegeven te

*Aix les Bains* à *1850* N  
te

*Amisables*  
*Amis*

TYPE 5 a :



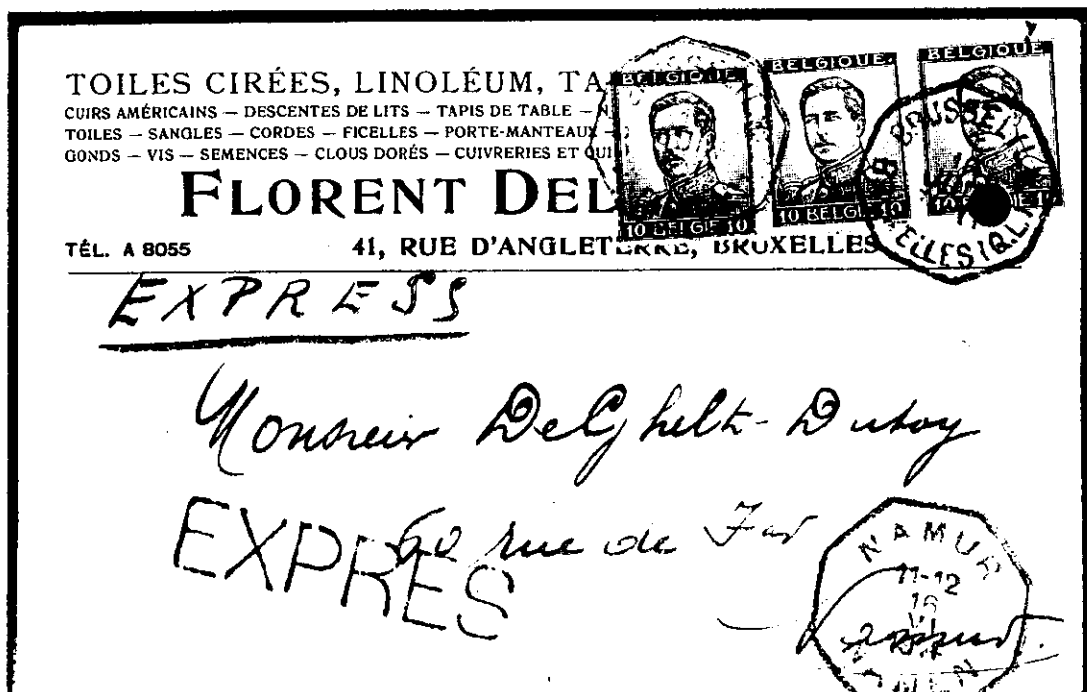
CACHET A DATE OCTOGONAL  
 BILINGUE  
 PREDOMINANCE NEERLANDOPHONE  
 DIAGONALES DE : 25 MM  
 BLOC DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)  
 MOIS EN FRANCAIS  
 MILLESIME ABSENT  
 CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM  
 POINTS APRES « L.W. » ET « Q.L. »

LA GRIFFE « EXPRES » FIT SON APPARITION DES 1868 ; CELLE-CI EST IDENTIQUE A CELLE UTILISEE PAR LES BUREAUX DE POSTE. MALGRE DE NOMBREUX REMANIEMENTS ET MODIFICATION, ELLE FUT TOUJOURS EN USAGE DANS CERTAINS BUREAUX DU ROYAUME. ET CE JUSQUE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

EXPRES :



GRIFFE NON ENCADREE  
 UNILINGUE  
 DIMENSIONS DE : 44,5 X 10 MM



CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE EXPEDIEE EN  
 EXPRES LE 16/06/1914 A 10 - 11 HEURES DE BRUXELLES QUARTIER  
 LEOPOLD ET RECEPIONNEE LE JOUR MEME A NAMUR VERS 11 -  
 12 HEURES.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/09/1914 : CARTE POSTALE : 0,05 Fr.  
 EXPRES (DROIT FIXE) : 0,25 Fr.

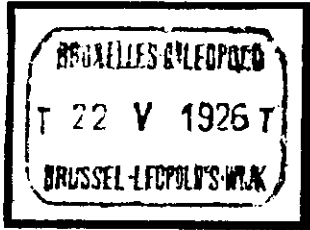
**BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD**

**BRUSSEL LEOPOLD'S WIJK**

FAISANT SUITE A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE, PENDANT LAQUELLE BEAUCOUP DE TIMBRES A DATE DISPARURENT, L'ADMINISTRATION DES TELEGRAPHES ET TELEPHONES PROCEDA AU CHANGEMENT DE SON MATERIEL OBLITERATEUR.

LES NOUVEAUX TIMBRES A DATE FURENT DU TYPE RECTANGULAIRE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE AVEC MOIS EN CHIFFRES ROMAINS AFIN DE REGLER LE PROBLEME DU BILINGUISME QUI, SEMBLE - T-IL, NE FUT PAS SOLUTIONNE AVEC LE CACHET ANTERIEUR

TYPE 6:



CACHET A DATE RECTANGULAIRE  
COINS ARRONDIS  
BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
DIMENSIONS DE : 33 X 23 MM  
BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS  
« T » DE PART ET D'AUTRE DU DATEUR  
CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM

ADMINISTRATION  
TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES  
BUREAU VAN TELEGRAFEN EN TELEFONEN  
ARRIVÉ à | TOEGEKOMEN te

TÉLÉGRAMME

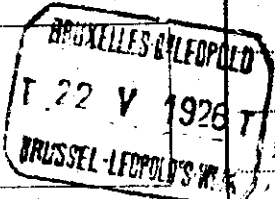


TELEGRAM

Mme et Mr

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenstins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.



Cornille Fontaine  
Hôtel du Brabant  
rue du Commerce 90  
Ixelles

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :  
at voorkomende dienstaanwijzingen die, desgevallend, voluit of verkort bovenaan het adres worden geschreven :

Téleg. urgent { Réponse payée } XP { Expres payé } PC { Téleg. avec accusé de réception télégraphique } PGP { Téleg. avec accusé de réception postal }  
Dringend teleg. { Antwoord betaald } { Bode betaald } { Teleg. met kennisgeving van ontvangst telegraaf } { Teleg. met kennisgeving van ontvangst post }

Deposé à Bruxelles le 14-5 N 7076  
afgegeven te te

Sincères félicitations mille fois  
bons de bonheur sans mélange  
Chère Jeanne  
Cornille

TELEGRAMME EXPEDIE DE BRUXELLES LE 22/05/1926 A 14H05 ET RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD A 14H32.

# TRAM

DEPUIS 1875, DES BOITES AUX LETTRES ETAIENT ACCROCHEES AUX TRAMS BRUXELLOIS, LE PUBLIC POUVAIT Y JETER DES TELEGRAMMES AFFRANCHIS AINSI QUE DES CORRESPONDANCES EXPRES. CES ENVOIS ETAIENT RETIRES PAR DE JEUNES PORTEURS AU PASSAGE DES CONVOIS PRES DE LA GRAND-POSTE OU PRES DES BUREAUX DE TELEGRAPHES.

L'ADMINISTRATION DES POSTES, PAR SON O. S. N°104 DU 20/10/1926, DECIDA DE FRAPPER LES CORRESPONDANCES ORDINAIRES OU EXPRES TROUVEES DANS LES BOITES DE TRAM D'UNE SURTAXE DE 0,30 Fr. CETTE SURTAXE POUVAIT ETRE ACQUITTEE PAR L'EXPEDITEUR AU MOYEN DE TIMBRES-POSTE; CEPENDANT SI TEL N'ETAIT PAS LE CAS, CETTE SURTAXE ETAIT RECLAMEE AU DESTINATAIRE SANS PENALITES.

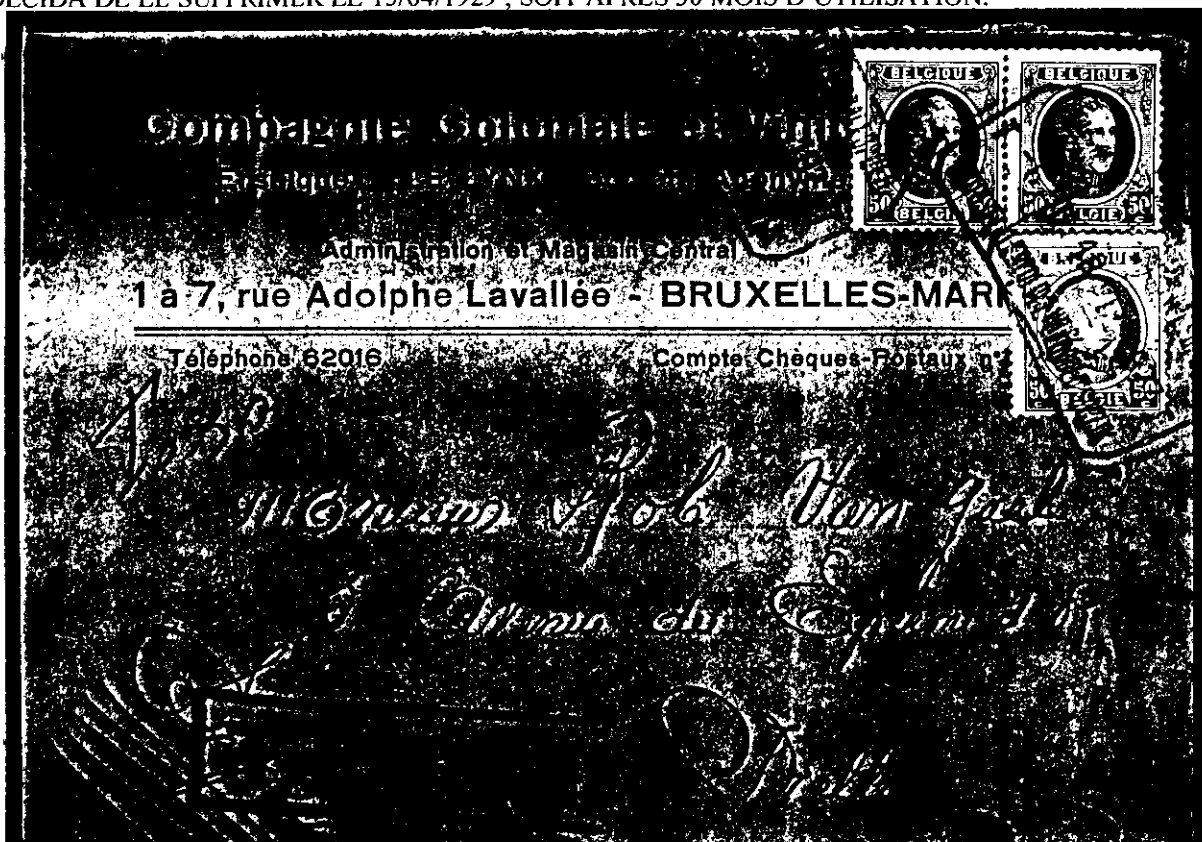
LES PLIS RETIRES DE LA BOITE RECEVAIENT AU BUREAU DES TELEGRAPHES LA GRIFFE « TRAM », AFIN D'ATTIRER L'ATTENTION DU PERSONNEL DE LA TAXE A PERCEVOIR, ENSUITE ILS ETAIENT TRIES ET DIRIGES VERS :

- LA POSTE S'ILS ETAIENT DESTINES A LA PROVINCE OU A L'ETRANGER
- LES BUREAUX DE TELEGRAPHES S'ILS ETAIENT DESTINES A BRUXELLES

LA CORRESPONDANCE REMISE A LA POSTE RECEVAIT L'OBLITERATION POSTALE AINSI QUE LA MARQUE « T » ( LES TIMBRES-TAXE REPRESENTANT LES 0,30 Fr. A PERCEVOIR ETANT APOSES A L'ARRIVEE).

LA CORRESPONDANCE DISTRIBUEE PAR LE SERVICE DES TELEGRAPHES (DEPOURVU DE TIMBRES-TAXE) RECEVAIT L'OBLITERATION TELEGRAPHIQUE, LA MARQUE « T » ET UNE ANNOTATION REPRESENTANT LA SOMME A PERCEVOIR.

AU VU DE L'INSUCCES (SURTAXE) DE CE SERVICE AUPRES DU PUBLIC, L'ADMINISTRATION DECIDA DE LE SUPPRIMER LE 15/04/1929, SOIT APRES 30 MOIS D'UTILISATION.

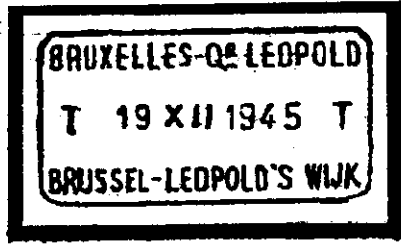


LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 50 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE EN EXPRES VIA LE TRAM DE BRUXELLES-MARITIME A IXELLES LE 06/06/1927.

TARIF DU 01/11/1926 AU 14/12/1927 : JUSQUE 50 Grs. : 0,50 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 1,00 Fr.  
TAXE SPECIALE (TRAM) : 0,30 Fr.

LA LOI DU 19/07/1930 CREA OFFICIELLEMENT LA REGIE DES TELEGRAPHES ET DES TELEPHONES, CETTE REGIE ADOPTA UN NOUVEAU TYPE DE CACHETS MOINS ETROIT QUE LE PRECEDENT MAIS DONT LA DISPOSITION DES ELEMENTS ETAIT IDENTIQUE.

TYPE 7



CACHET A DATE RECTANGULAIRE  
 COINS ARRONDIS  
 BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
 DIMENSIONS DE : 43 X 23 MM  
 BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR/MOIS/ANNEE)  
 MOIS EN CHIFFRES ROMAINS  
 « T » DE PART ET D'AUTRE DU DATEUR  
 CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM  
 TRAIT DE LIAISON DANS LA DENOMINATION

ADMINISTRATION  
 des Télégraphes et des Téléphones  
 Beheer van Telegrafen en Telefonen

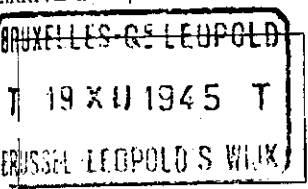
TELEGRAMME



TELEGRAM

F BRS

ARRIVÉ à TOEGEKOMEN te



L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.

DEMOL 136 R BELLIARD BR

à h. te

Indic. de service les plus usitées : D { Télégr. urgent } RP { Réponse payée } XP { Exprès payé } PC { Tél. avec accusé de récept. }  
 met voorkomende dienstaanwijzingen : Dringend telegr. Antw. betaald Bode betaald Tel. met kennisgev. van ont.

In cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique.  
 In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantoor wenden.

Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.  
 Iedere narraag moet vergezeld zijn van het telegram.

déposé à  
 afgegeven

BRUXELLES 01029 20 0935

N

HAULLEVILLE PASSERA CHEZ VOUS CE SOIR 18.30 HRES

STOP ESPERONS VOUS POURREZ LE RECEVOIR = WYNS +

TELEGRAMME EXPEDIE DE BRUXELLES LE 19/12/1945 A 09H35 ET RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD A 10H00.

ETIQUETTE



RECTANGULAIRE  
BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
DIMENSIONS DE : 49 X 22 MM  
LETTRES BLANCHES SUR FOND ROUGE  
DENTELEE

CARTE POSTALE



POSTKAART



Nom et adresse de l'expéditeur  
N° sans  
N° sans  
N° sans



Monsieur le...  
à l'adresse de...  
à l'adresse de...

M. J. et M. de la...  
à l'adresse de...

CARTE POSTALE (PUBLIBEL N° 630) AVEC AFFRANCHISSEMENT COMPLEMENTAIRE EXPEDIEE EN EXPRES VERS BRUXELLES LE 06/11/1946

TARIF DU 20/05/1946 AU 14/12/1948 : CARTE POSTALE : 0,65 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 4,50 Frs.

*Princip  
Expres*



à l'adresse de Mlle J. Lucas  
36/40 rue St Gertrude

Etterbeek  
Cinqmartenari

LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 50 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE EN EXPRES VERS ETTERBEEK LE 12/05/1949.

TARIF DU 15/12/1948 AU 14/12/1952 : JUSQUE 50 Grs. : 1,75 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 6,00 Frs.

bijlage

231

annexe

ingesloten zendingen  
envois insérés

Aftekening is vereist voor aangetekende spoed-  
zendingen  
L'émargement est requis pour les envois exprès-  
recommandés

CXR N° \_\_\_\_\_

telegraafkantoor  
télégraphes à

*St VITH*

AAN HET  
AU BUREAU DES

postkantoor  
postes à

BRUXELLES  
T 19 XII 1974  
BRUXEL-LEOPOLD

Juist uur van afgifte  
Heure exacte de dépôt

*1100*

Datumstempel  
Timbre à date

Gebruikte vervoermiddelen  
Moyens de transport utilisés

Overladingsplaatsen

Points de transbordement

N.M.B.S. S.N.C.B.

N.M.V.B. S.N.C.V.

N° treinen  
No trains

N° bussen  
No bus

Uren  
trams  
Heures

Uren  
bussen  
Heures bus

N° van de  
aangestelde  
No du  
préposé

*325*

*Verviers*

Datumstempel

**ST VITH**

Timbre à date

**T 19 XII 1974 T**

Juist uur van aankomst in het

kantoor

*1100*

Heure exacte d'arrivée au

bureau

M DR. HUPERTZ

Te St. VITH

A

Afgegeven aan de bode n° 1

Remis au porteur n°

Te St. VITH

A

Datumstempel van de kantoren die tijdens het vervoer tussenkomen

1

BRUXELLES  
19 XII 1974

2

VERVIERS  
19 XII 1974

3

4

Timbre à date des bureaux intervenant en cours de transport

ENVELOPPE MODELE 231 UTILISEE POUR L'ENVOI DE CORRESPONDANCE EXPRES  
DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD A SAINT VITH LE 19/12/1974.

ACHEMINEMENT : BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD 19/12/1974 11H00  
BRUXELLES X 19/12/1974 12H00  
VERVIERS 19/12/1974 16H00  
SAINT VITH 19/12/1974 18H10

In te vullen door het kantoor van herkomst

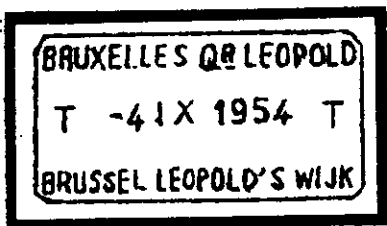
Achtessevens in te vullen door het kantoor van herkomst, door het kantoor van overzending en door het personeel van de vervoerdienst.

In te vullen door het uitreklingskantoor

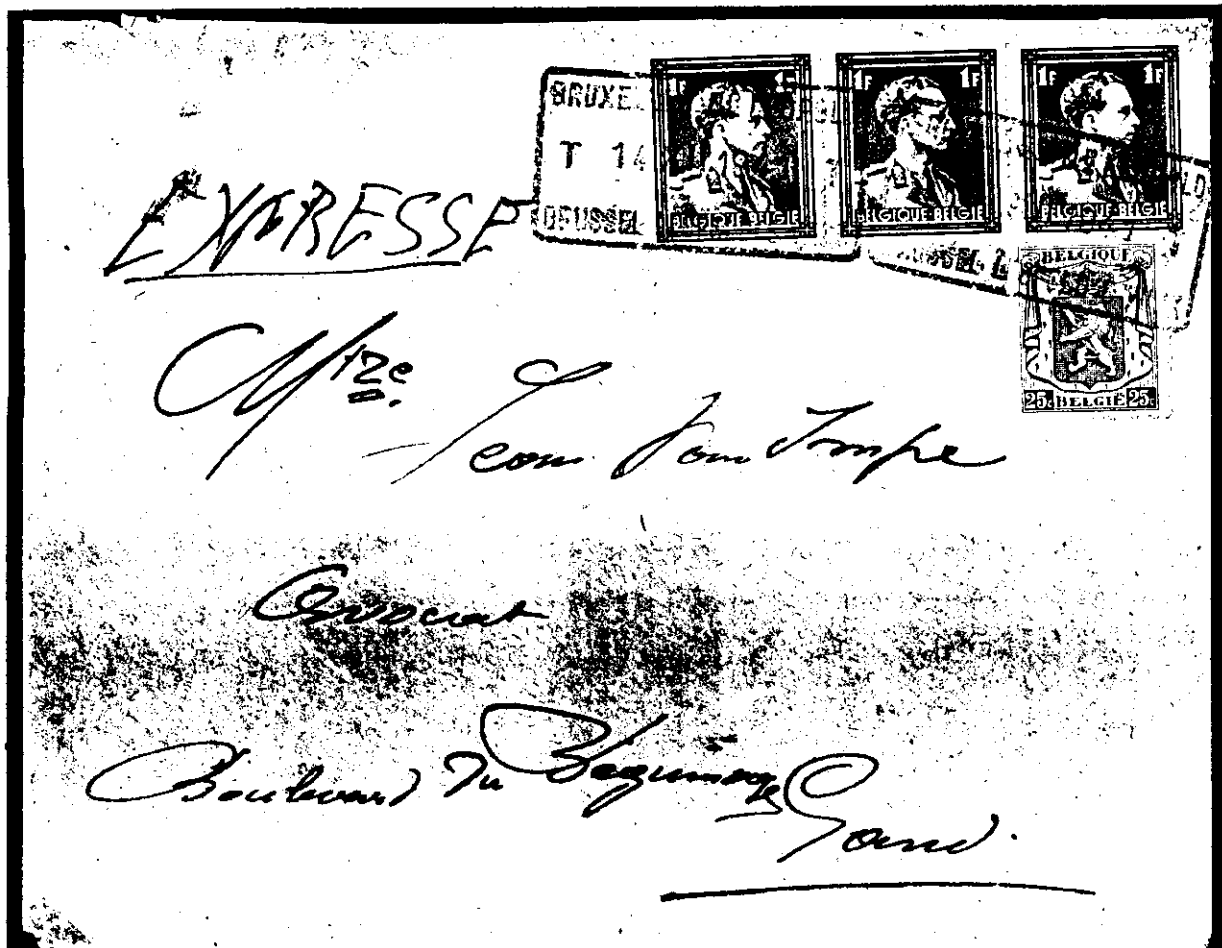
1974



TYPE 7 a



CACHET A DATE RECTANGULAIRE  
COINS ARRONDIS  
BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
DIMENSIONS DE : 43 X 22 MM  
BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR/MOIS/ANNEE)  
MOIS EN CHIFFRES ROMAINS  
« T » DE PART ET D'AUTRE DU DATEUR  
CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM  
PAS DE TRAIT D'UNION DANS LA  
DENOMINATION



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 50 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE EN  
EXPRES VERS GAND LE 14/12/1941.

TARIF DU 01/08/1941 AU 14/09/1945 : JUSQUE 50 Grs. : 1,00 Fr.  
EXPRES (DROIT FIXE) : 2,25 Frs.

BRUXELLES  
T - 41X 1954

TELEGRAMME DE LUXE EXPEDIE DE BRUXELLES LE 04/09/1954 A 14H30  
ET RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD.

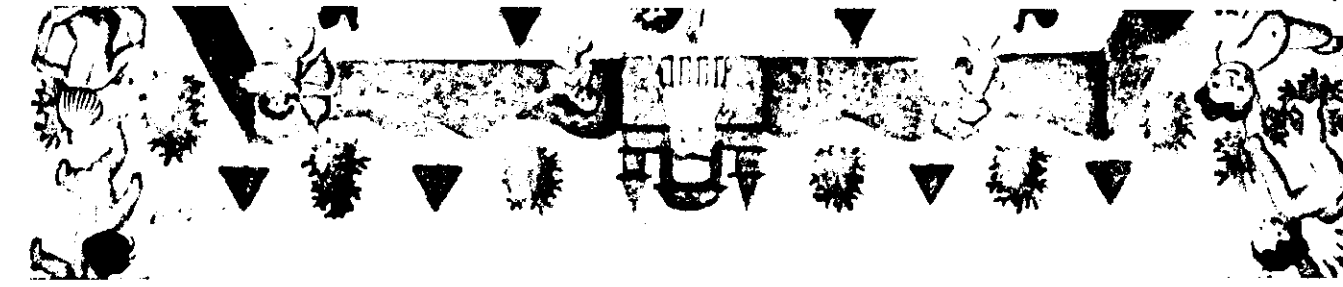
BRUXELLES 05245 24 1430 = LX  
= MR ET MME DAGHUIT 20 RUE GENERAL LEMAN ETTERBE  
= SINCERES FELICITATIONS ET MEILLEURS VOEUX  
= DE BONHEUR AUX JEUNES EPOUX =  
MR ET MME LYBAERT +

Bureau d'origine - numero - nombre de mots - date - heure de depot - sur van afgifte

TELEGRAM  
EN TELEFOON  
VAN TELEGRAAF  
REGIE  
KONINKRIJK BELGIE



TELEGRAMME  
DES TELEGRAPHES  
ET DES TELEPHONES  
REGIE  
ROYAUME DE BELGIQUE



A14 (FV)

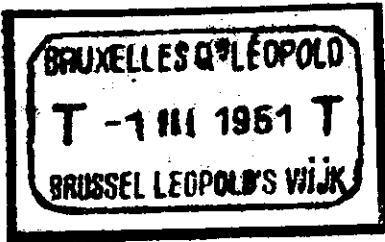
GRAMME DE LUXE EXPEDIE DE LABOUVERIE LE 14/01/1950 A 08H05  
RECEPTIONNE LE JOUR MEME A BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD.

BLERAIT QUE LA RECEPTION DE CE TELEGRAMME FUT LA PREMIERE  
TION DU 14/01/1950 AU BUREAU D'ARRIVEE; LE PREPOSE APOSA  
BLITERATION (TYPE 8) A LA DATE DU 13/01/1950 PUIS RECTIFIA SON  
R EN APOSAANT UNE OBLITERATION (TYPE 7 A) CORRECTE EN DATE  
1/1950.

BRUXELLES  
T - 41X 1954

BRUXELLES  
T - 41X 1954

TYPE 8 :

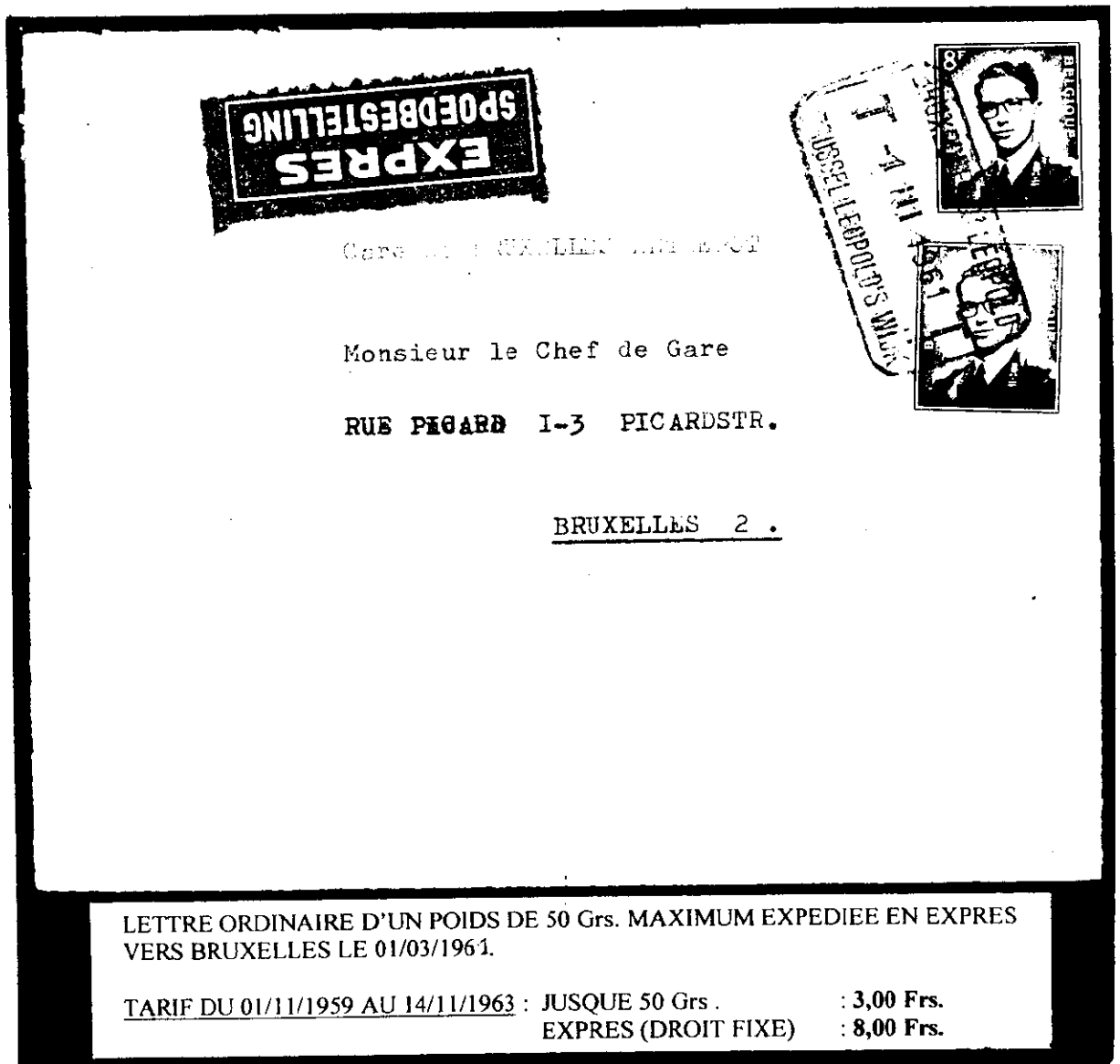


CACHET A DATE RECTANGULAIRE  
 COINS ARRONDIS  
 BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
 DIMENSIONS DE : 42 X 23 MM  
 BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR/MOIS/ANNEE)  
 MOIS EN CHIFFRES ROMAINS  
 « T » DE PART ET D'AUTRE DU DATEUR  
 HAUTEUR DES « T » : 4 MM  
 CARACTERES DE TYPE « BATON » DE 3 MM

ETIQUETTE



RECTANGULAIRE  
 BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCOPHONE  
 DIMENSIONS DE : 49 X 18 MM  
 LETTRES BLANCHES SUR FOND ROUGE  
 NON DENTELEE



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 50 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE EN EXPRES  
 VERS BRUXELLES LE 01/03/1961.

TARIF DU 01/11/1959 AU 14/11/1963 : JUSQUE 50 Grs. : 3,00 Frs.  
 EXPRES (DROIT FIXE) : 8,00 Frs.